



LIGUE HAUTS-DE-FRANCE DE TENNIS DE TABLE

Siège : 32 rue d'Abbeville, 59400 CAMBRAI
☎ : 03 27 79 67 00 @ : contact@liguehdfft.fr - 🌐 https://liguehdfft.fr

Pôle de Beauvais : BP 90966 60009 BEAUVAIS CEDEX
☎ : 06 24 63 23 63 @ : contact.sportif@liguehdfft.fr

ASSEMBLEE GENERALE DE LA LIGUE HAUTS-DE-FRANCE

SAMEDI 25 JANVIER 2025 – DIVION (Pas-de-Calais)

POUVOIR

(Document à présenter au pointage à l'entrée de la salle)

Extrait des statuts :

Chaque association envoie à l'Assemblée générale son Président. En cas d'empêchement, celui-ci peut être représenté par un autre membre de l'association dûment mandaté.

Les représentants des associations doivent avoir atteint l'âge de seize ans révolus et être titulaires d'une licence fédérale au titre de l'association qu'ils représentent.

N° club : _____ Club : _____

En raison d'un empêchement, le Président du club :

Nom et prénom : _____

N° licence : _____

Donne pouvoir à :

Nom et prénom : _____

N° licence : _____ membre du même club.

POUVOIR ACCEPTE	BON POUR POUVOIR
le _____ Signature du membre du club mandaté	le _____ Signature du Président du club